

**DECISION
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
2023-005**

La Directrice des Hôpitaux du Bassin de Thau,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7 et D. 6143-33 à D6143-35 relatifs à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2005-921 du 2 août 2005 modifié par décret n°2010-259 du 11 mars 2010 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements publics de santé

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 29 mai 2020, renouvelant Madame Claudie GRESLON, en qualité de Directrice des Hôpitaux du Bassin de Thau ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 juin 2023, affectant Madame Maud LE CAZ, Directrice des Soins au centre hospitalier « Georges Mazurelle » à la Roche-sur-Yon, aux hôpitaux du Bassin de Thau en qualité de Coordinatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico techniques à compter du 1^{er} Août 2023 ;

DECIDE

Vu la note d'information n°026/2023 portant modification de l'organigramme de direction, désignant Madame Maud LE CAZ en qualité de Directrice des Soins, chargée de la coordination des Soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques aux Hôpitaux du Bassin de Thau et Présidente de la CSMIRT.

DECIDE

Article 1

Délégation permanente est donnée Madame Maud LE CAZ en qualité de Directrice des Soins, chargée de la coordination des Soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques aux hôpitaux du Bassin de Thau, à l'effet de signer en lieu et place de la directrice de l'établissement

- les décisions relatives aux congés, autorisations d'absence, demandes de formation, ordres de mission des personnels de la Direction dont elle a la charge, à l'exception des voyages à l'étranger ;

- les propositions d'affectation et de mobilité des personnels non médicaux relevant de sa Direction, ainsi que celles nécessaires à la continuité et à la sécurité des soins, notamment dans la gestion des moyens de remplacement et les autorisations d'heures supplémentaires, dans une logique de solidarité institutionnelle,

- les évaluations des personnels d'encadrement relevant de sa direction,

- les conventions de stage se déroulant dans les services de soins, médico-techniques et de rééducation,

- les actes de gestion du conseil de bloc et de la commission des soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation, et tout document relatif à la mise en œuvre du projet de soins et des objectifs de qualité, de sécurité et de la pertinence des soins et prise en charge des usagers.

Article 2

Délégation permanente est donnée à Madame Maud LE CAZ en qualité de Directrice des Soins aux hôpitaux du Bassin de Thau, à l'effet de signer en lieu et place de la directrice de l'établissement, durant les seules périodes d'astreinte ou en cas d'empêchement du directeur normalement compétent :

- Tous les actes nécessaires à la gestion des malades, y compris les prélèvements d'organes pour l'ensemble des sites et les documents afférents aux modalités de prise en charge des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques,
- Tous les actes nécessaires à la continuité du service public ou au respect du principe de continuité des soins,
- Tous les actes conservatoires nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens et au maintien en fonctionnement des installations des Hôpitaux du Bassin de Thau,
- Les dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice.

Article 3

La présente décision annule et remplace les précédentes décisions de délégation relatives au même objet.

La présente décision sera communiquée aux intéressés, au Conseil de Surveillance, au Trésorier principal et publiée au recueil des actes administratifs de l'Hérault. Elle est également consultable sur le site internet des Hôpitaux du Bassin de Thau.

La présente délégation prend effet à compter de sa publication.

Fait à Sète, le 1^{er} Août 2023

La Directrice
des Hôpitaux du Bassin de Thau,

Claudie GRESLON



Annexe à la décision 2023-05 portant délégation de signature

Liste des délégataires

NOM	Prénom	Paraphe	Signature
LE CAZ	Maud	Mlc	